



Grenoble cherche des assesseur-ses pour les élections législatives

La Ville recherche 176 assesseurs et assesseuses pour ses 88 bureaux de vote pour les élections législatives des dimanches 12 et 19 juin 2022.

Pour devenir assesseur-se, il faut être électeur ou électrice dans la commune.

Son rôle est de vérifier l'identité des votant-es et d'assurer la gestion des listes d'émargement. Il doit avoir une posture de neutralité politique.

Les assesseur-ses doivent impérativement être présent-es à l'ouverture du bureau de vote (8h), à la fermeture (20h), et jusqu'à la fin du dépouillement afin d'émarger le procès-verbal.

En journée, le ou la présidente peut organiser une rotation des membres des bureaux de vote. Une heure d'information-formation des assesseur-ses se tiendra en mairie préalablement au déroulement du scrutin.

Inscription sur le [site de la Ville](#) ou contacter le standard de la Ville au 04 76 76 36 36.

La Ville compte sur la mobilisation de ses électeurs et électrices afin de garantir le bon déroulement de ces deux dimanches de vote.